

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 18

Artikel: Roman : le trésor bleu
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PAYS ILLUSTRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

* * POUR LA FAMILLE * *

PARAISANT

A PORRENTRUY



N° 18

Supplément du Dimanche 3 Mai

1903

LE TRÉSOR BLEU

ROMAN (*Suite*)

II

Lucien ne sombra pas dans ce moment de faiblesse. Avant tout, il songea à la restitution. Il se confirmait dans cette idée que son père lui-même avait voulu la lui recommander avant les adieux ; réparer le préjudice, c'était obéir à la volonté de son père repentant.

Il ne s'arrêtait point à des distinctions subtiles entre le vol fait à une Société puissante comme la Banque de France et le tort que l'on aurait causé à un particulier. Il y avait eu vol, il devait y avoir restitution.

Dans quelle mesure ? Il lui faudrait bien des calculs pour déterminer le *quantum*. Lucien se remit au travail tout aussitôt. Il inventoria avec le soin le plus minutieux tous les papiers de son père ; l'ordre n'en était point très rigoureux ; on sentait, dans le classement, des lacunes, de certaines négligences voulues et qui se laissaient malaisément deviner, surtout dans les pièces remontant à quelques années avant la date de la lettre de Londres. Mais Lucien déployait une activité qu'aiguiseait le désir de trouver des atténuations à la faute.

Il en trouva en effet par l'examen détaillé de la situation à cette époque, qu'il interrogeait de préférence. Toute la vie de son père agitée par de perpétuels sauts repassait ainsi sous ses yeux, dans ces papiers aux allures froides, aux formules compassées qui indiquaient les besoins d'argent, les menaces des créanciers, des acharnements qui avaient conduit M. Dechevrelle de la mauvaise pensée à l'acte coupable.

Bien des circonstances qui eussent non pas innocenté, mais plaidé devant la conscience filiale de Lucien manquaient sans doute d'indices — et ces indices, Lucien les cherchait avec une sorte de pieux égarement.

Mais il ne pouvait pas ne point le reconnaître : la situation intenable de M. Dechevrelle s'était brusquement

améliorée, il y avait seize ou dix-sept ans. Donc tout ce qui avait été dépensé largement, avec la liberalité de l'aisance dans les seize dernières années, aux Elisiaires, devait être compté et enfler une sorte de passif mystérieux, une dette secrète et imprescriptible.

Lucien parvint à établir approximativement la somme dont la Banque de France avait été frustrée. Il avait totalisé les dépenses et paiements en déduisant les revenus légitimes de la dot de Mme Dechevrelle et ceux d'un bien propre, un legs à lui fait, lorsqu'il était enfant, par un ami de la famille. Tous ces calculs, sans doute, n'étaient point et ne pouvaient pas être rigoureusement exacts ; mais Lucien n'avait point dû se tromper en moins. Le chiffre était considérable et une restitution immédiate et entière était impossible.

Cette restitution devait être entière et Lucien n'eût pas hésité à la faire immédiate s'il eût été seul à porter les conséquences.

Mais en songeant avec cette fièvre à la mémoire de son père, il ne pouvait oublier Mme Dechevrelle, sa mère, qui vivait dans l'ignorance de ce malheur.

Elle devait toujours l'ignorer ; une révélation l'eût tuée peut-être et Lucien ne pouvait rien tenter qui la fit souffrir. Comme aussi la priver tout à coup de l'aisance, de la fortune, de ce superflu devenu pour elle le nécessaire ?

Avait-il, d'ailleurs, le droit de disposer de tout ce que laissait M. Dechevrelle ? Lucien se trouvait dans cette alternative où la conscience qui ne voudrait pas hésiter se trouve cependant réduite à des atermoiements.

Le difficile, a-t-on dit, n'est pas de faire son devoir, mais de savoir où il est.

Lucien devait-il ruiner sa mère en opérant immédiatement la restitution ?

Où devait-il s'acquitter par de successifs paiements en remettant le règlement définitif à la mort de Mme Dechevrelle ?

A quel parti s'arrêter ? A qui demander conseil ? Lucien pensa à M. Létang.

Lucien Dechevrelle avait été élevé dans les plus rigoureux principes d'honnêteté. Ainsi l'avait voulu son père ; et cela, tout illogique que ce fut de sa part, était à l'actif de sa mémoire. Le précepteur de Lucien, M. Létang, avait mis un tel soin à former son élève ; il s'était montré pour l'enfant toujours si juste, si attentionné, si paternel que, l'instruction achevée, on ne s'était point séparé du bonhomme ; il continuait à vivre aux Elisiades, avec une petite pension de retraite que lui assurait la famille Dechevrelle ; il était resté de la maison.

C'était une bonne et cordiale figure que M. Létang et il n'avait jamais eu au monde que deux passions : celle de son devoir à remplir et un goût très vif pour certain atelier de tour, où on le trouvait presque à toute heure du jour en train de confectionner quelques pièces dont il était charmé.

Cet atelier, il l'avait aménagé lui-même dans les servitudes du château et il y passait toutes les après-midi de sa vie. Le matin, deux heures de classiques lectures sous le grand tulipier de Virginie à l'entrée du parc ; le soir au salon, il était de toutes les parties ; il jouait assez bien, petit jeu, et gagnait avec des ravissemens candides.

Tel était M. Létang ; et le jour où Lucien acheva ses calculs, il alla le trouver à son atelier. Mais il s'arrêta à la porte :

— Entrez donc, dit le bonhomme, voyant une ombre s'allonger vers le seuil. C'est vous, Lucien ? Que me voulez-vous, mon enfant ?

M. Létang était très animé ; il dégrossissait en ce moment une pièce de bois avec la gouge, et son front fumait légèrement.

Il suspendit le travail, déposa son outil, s'essuya le front. Ses yeux interrogeaient Lucien. Mais Lucien, devant cet honnête visage, ne trouva pas un mot pour s'expliquer. Il ne se sentait plus la force d'exposer son douloureux cas de conscience et de tuer le respect de son père dans l'âme honnête de M. Létang.

Il renferma donc en lui-même son secret et il s'affirma surtout dans cette idée que sa mère devait toujours l'ignorer.

Il ne s'acquitterait entièrement qu'en vendant les Elisiades : et il ne pouvait réaliser cette vente du vivant de Mme Dechevrelle. D'ici là, il restituera à plusieurs reprises, le plus possible chaque fois. Il fit un dernier travail, échelonna, d'après les prévisions les plus étroites, les paiements de ces sommes. Mais cela fait, il ne recouvrira pas encore la paix.

Un élément nouveau vint compliquer sa situation de conscience...

Parmi les papiers de son père, il en était un que Lucien relisait presque malgré lui : la lettre dénonciatrice. Un détail, négligé d'abord, une phrase énigmatique avait pris peu à peu à ses yeux une singulière importance.

Parlant de la mise en circulation des billets faux, le correspondant de M. Dechevrelle à Londres lui écrivait :

« L'affaire du malheureux F... nous arrête pour le moment. »

Quelle était cette affaire F... ?

Lucien entreprit des recherches, en compulsant les journaux de l'époque, à la bibliothèque de Tours. Dans les feuilles qui dataient de quinze ans, il trouva le compte-rendu d'un douloureux procès devant la cour d'assises de la Seine : une condamnation de 10 ans de travaux forcés frappant un certain Feuillode, graveur, pour fabrication de faux billets de Banque de France.

Lucien voyait dans ce compte-rendu judiciaire que Feuillode n'avait cessé, jusqu'au dernier moment, de protester de son innocence. Arrêté à Londres, puis extradé, il avait eu l'attitude la plus ferme devant les jurés ; des présomptions qui leur parurent suffisantes n'avaient pas eu pour le public la même évidence : Lucien l'apprenait par les commentaires des journaux sur ce procès.

A certains détails, il ne put se tromper ; il acquit la certitude, avec une profonde horreur, que l'affaire si funeste « au malheureux F. » était précisément celle, où M. Dechevrelle, son père, eût dû figurer au banc, devant les juges.

Oui, Feuillode avait été condamné par erreur, il portait la peine du crime de M. Dechevrelle.

Lucien fut douloureusement frappé par cette découverte.

Restituer : cela se pouvait sans crainte de scandale, sans que l'honorabilité de M. Dechevrelle fût atteinte. Lucien pouvait employer la discrète entremise d'un notaire ; et ni à la Banque ni ailleurs on ne connaîtrait jamais l'homme qui restituait. Mais comment réparer l'erreur judiciaire ? Lucien n'y pourrait parvenir sans déshonorer son père.

Lucien, bientôt, ne rêva plus qu'à ce malheureux qui avait payé pour le crime de M. Dechevrelle. Il ne pouvait y penser sans être ému d'une pitié vive, et sans se croire lui-même coupable.

D'un mot, en effet, il pouvait rendre l'honneur à Feuillode ; le procès, dont l'arrêt était acquis depuis quinze ans, eût été revisé ; l'homme, injustement frappé, reprenait son rang dans la vie sociale d'où le rejetait sa condamnation.

Feuillode ? Ce nom n'était pas complètement inconnu à Lucien. Où l'avait-il donc entendu prononcer ?

Une similitude, une homonymie pouvait, d'ailleurs, l'abuser. Peut-être le Feuillode du procès ne vivait-il plus. Depuis quinze ans, il avait pu disparaître ; mais cela même ne faisait, en un sens, qu'aggraver la faute du véritable faussaire, car qui pouvait dire si le désespoir n'avait point hâté la mort du malheureux ?

Si Feuillode vivait encore, où trainait-il sa vie lamentable ?

Il devait avoir subi depuis cinq ans déjà sa peine ; mais sa condamnation le suivait ; elle le faisait partout sans doute mal accueillir. Lucien ne l'imaginait point autrement que pauvre, courbé, haletant sous sa misère imméritée, roulant son fardeau de porte en porte, toutes devant lui fermées ; il y avait là encore une réparation qui s'imposait, plus urgente que l'autre et plus sacrée.

(A suivre)

Paul MARROT.

